



hettange-grande
sœtrich

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 04 DECEMBRE 2019

COMPTE RENDU

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20h00.

1/ ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour).

2/ COMPTE RENDU AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- prend acte des décisions du Maire telles que présentées.

3/ BUDGET MUNICIPAL 2019 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- adopte le rapport de Décision Modificative n°2.

4/ BUDGET MUNICIPAL 2019 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- adopte le rapport de Décision Modificative n°3.

5/ BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2019 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- adopte le rapport de Décision Modificative n°3.

6/ INFORMATION A L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LES ACTES EFFECTUES EN APPLICATION DE LA DELEGATION DU MAIRE EN MATIERE DE VIREMENT DE CREDITS

Rapporteur : Roland BALCERZAK, Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- prend acte qu'aucune décision n'a été prise pour l'année 2019 concernant l'emploi de crédits en dépenses imprévues.

7/ DISPOSITIONS ET AUTORISATIONS BUDGETAIRES POUR LA PERIODE 2020

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- retient comme limite de dépenses autorisées 80 % de celles inscrites au Budget 2019 (Budget Primitif et Décisions Modificatives), selon la répartition donnée pour la section de fonctionnement ;
- autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2019 (Budget Primitif et Décisions Modificatives) comme proposé ;
- autorise la mise en recouvrement des recettes ;
- autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses de fonctionnement dans la limite de 80 % de celles inscrites au Budget 2019 (Budget Primitif et Décisions Modificatives) comme proposé ;
- autorise l'application des mêmes modalités pour le budget annexe de l'eau en section de fonctionnement et d'investissement que pour le budget principal.

8/ CONTRIBUTION 2020 AU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- approuve la contribution 2020 au SDIS d'un montant de 111 497,50 € ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la notification.

9/ PERSONNEL MUNICIPAL - CREATION ET SUPPRESSION D'EMPLOIS - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- approuve la mise à jour du tableau des emplois de la collectivité en tenant compte des opérations de recrutement et de mobilité réalisées depuis sa dernière mise à jour.

10/ PERSONNEL MUNICIPAL - REGIME INDEMNITAIRE - INTEGRATION DES INDEMNITES DE REGISSEUR A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- décide de l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2020 ;
- décide de la validation des critères et montants tels que définis ;
- inscrit les crédits budgétaires correspondants au budget.

11/ PLAN LOCAL D'URBANISME - APPROBATION DE LA REVISION ALLEGEE

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- approuve les modifications apportées au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté ;
- approuve la révision allégée ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- indique que le dossier du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

12/ PLAN LOCAL D'URBANISME - MODERNISATION DU CONTENU

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- décide d'appliquer la rédaction des documents du Plan Local d'Urbanisme en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- décide d'appliquer l'ensemble des nouveaux articles R.151-1 à R.151-55 du Code de l'Urbanisme.

13/ PLAN LOCAL D'URBANISME - BILAN DE LA CONCERTATION MENEES DANS LE CADRE DE LA REVISION GENERALE

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- prend acte du bilan de la concertation et décide de poursuivre la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Commune ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

14/ PLAN LOCAL D'URBANISME - ARRET DU PROJET DE LA REVISION GENERALE

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- arrête le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Hettange-Grande ;
- précise que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis :
 - à l'ensemble des Personnes Publiques Associées (PPA) à la révision du PLU,
 - à la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF),
 - aux communes limitrophes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui en ont effectué la demande.
- indique que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Moselle, accompagnée des dossiers nécessaires à la consultation des services de l'État.

15/ MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2019 - PLACE CHAPUIS DE TOURVILLE - AVENANT N°1

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 et les pièces administratives en rapport au marché de travaux de voirie 2019 dont le montant global est porté à 118 988,10 € H.T. soit 142 785,72 € T.T.C.

16/ CESSION DE TERRAIN - RUE JEAN BURGER

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise la cession de ladite parcelle au profit de la SCI « La Carrière Gries », représentée par Monsieur David KREMER, à l'Euro symbolique, par acte administratif ;
- désigne Monsieur Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire, pour représenter la Ville lors de l'établissement de cet acte.

17/ AIDE MOSELLANE AUX INVESTISSEMENTS SPECIFIQUES A LA SECURITE DES USAGERS DE LA ROUTE (AMISSUR) - DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Evelyne DEROCHE, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention.

18/ AIDES INDIRECTES ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS PAR LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE POUR L'ANNEE 2019

Rapporteur : David ROBINET, Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- adopte le tableau des avantages en nature ;
- autorise Monsieur le Maire à conduire toutes les actions nécessaires à la bonne exécution de la présente.

19/ AIDE MUNICIPALE AU BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Rapporteur : Marie-Odile KRIEGER, Adjointe au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer une convention de stage avec chacun des deux candidats amenés à suivre une formation au BAFA.

20/ CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT - PRESTATION DE SERVICE - ACCUEIL DE LOISIRS « PERISCOLAIRE »

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Moselle.

21/ CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT - PRESTATION DE SERVICE - ACCUEIL DE LOISIRS « EXTRASCOLAIRE »

Rapporteur : Mathieu PETERMANN, 1^{er} Adjoint au Maire

A l'unanimité des suffrages exprimés (27 Pour), le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Moselle.

Séance levée à 21h02.

Le Maire
Roland BALCERZAK



